

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MULHOUSE - 6852 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 22/01/2024 - 863 - 2021 B 01043 - 902 502 137 - H-INVEST 2

# - BILAN PASSIF -

22 JAN. 2023

2131043

**H-INVEST 2**

du 01/01/2022 au 31/12/2022

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE  
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

	Date d'enregistrement au Greffe N° DU DEPOT	N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>LE GREFFIER</b>	
Capital social ou individuel (dont versé: 10000 )	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 990,28	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	173 007,60	-1 990,28
<b>Situation Nette</b>	<b>181 017,32</b>	<b>8 009,72</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>181 017,32</b>	<b>8 009,72</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur manuels affectés		
Fonds dédiés sur donations et legs		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	729 631,35	851 275,00
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360,00	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 031,92	15 000,00
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>750 023,27</b>	<b>866 275,00</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF GENERAL</b>	<b>931 040,59</b>	<b>874 284,72</b>
Renvois :		
(1) Dettes :		
à Plus d'un an	607 143,00	607 142,86
à moins d'un an	142 880,27	259 132,14
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

G R

## - COMPTE DE RESULTAT -



H-INVEST 2

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Total	N-1
<b>Charges Financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	8 010,23	1 275,00
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>8 010,23</b>	<b>1 275,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>180 351,67</b>	<b>-1 275,00</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>173 007,60</b>	<b>-1 990,28</b>
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits Exceptionnels VI</b>		
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles VII</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>173 007,60</b>	<b>-1 990,28</b>
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

*Certifié conforme*

*Certifié conforme*

## - BILAN ACTIF DETAILLE -



2HD

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
445830 Remboursement de credit	4 000,00		4 000,00	
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES		2 756,62	-2 756,62	-100,00
45500900 C/C H INVEST 2	4 700,42	17 427,14	-12 726,72	-73,03
<b>Trésorerie</b>				
Valeurs mobilières de placement	200 615,57	360 117,29	-159 501,72	-44,29
50300000 CAT SOCIETE GENERALE	200 615,57	200 117,29	498,28	0,25
50300100 CAT CREDIT MUTUEL		160 000,00	-160 000,00	-100,00
Disponibilités	390 703,74	280 362,18	110 341,56	39,36
51200000 SOGENAL	14 741,58	177 599,48	-162 857,90	-91,70
51220000 CCM CONCORDE	375 072,16	101 883,59	273 188,57	268,14
51870000 INT.COURUS CAT		879,11	-879,11	-100,00
53000000 CAISSE	890,00		890,00	
<b>Comptes de régularisation</b>				
Charges constatées d'avance	17 826,04	13 679,50	4 146,54	30,31
48600000 CCA	17 826,04	1 637,50	16 188,54	988,61
48600300 CCA LOYER		12 042,00	-12 042,00	-100,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>760 770,56</b>	<b>836 056,13</b>	<b>-75 285,57</b>	<b>-9,00</b>
<b>TOTAL ACTIF GENERAL</b>	<b>836 772,43</b>	<b>923 430,12</b>	<b>-86 657,69</b>	<b>-9,38</b>

## - BILAN PASSIF DETAILLE -



2HD

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social ou individuel (dont versé: 250000 )	250 000,00	250 000,00		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	250 000,00	250 000,00		
Réserve légale	25 000,00	25 000,00		
10610000 RESERVE LEGALE	25 000,00	25 000,00		
Report à nouveau	10 150,62	128 421,89	-118 271,27	-92,10
11000000 REPORT A NOUVEAU	10 150,62	128 421,89	-118 271,27	-92,10
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-44 159,57	69 228,73	-113 388,30	-163,79
<b>Situation Nette</b>	<b>240 991,05</b>	<b>472 650,62</b>	<b>-231 659,57</b>	<b>-49,01</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>240 991,05</b>	<b>472 650,62</b>	<b>-231 659,57</b>	<b>-49,01</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts et dettes financières divers (3)		1,00	-1,00	-100,00
45500400 C/C DANIEL HIGELIN		1,00	-1,00	-100,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	487 710,99		487 710,99	
419100 ACOMPTES CLIENTS	487 710,99		487 710,99	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 757,27	58 966,17	-44 208,90	-74,97
401 FOURNISSEURS	14 757,27	37 426,44	-22 669,17	-60,57
408 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES		21 539,73	-21 539,73	-100,00
Dettes fiscales et sociales	35 575,13	45 620,79	-10 045,66	-22,02
421 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	7 534,67	7 716,71	-182,04	-2,36
42820000 CONGES A PAYER	8 679,16	11 866,12	-3 186,96	-26,86
43100000 SECURITE SOCIALE	6 540,00	4 194,51	2 345,49	55,92
43720000 RETRAITE AG2R AGRIC/ARCCO	2 035,70	2 496,61	-460,91	-18,46
43750000 PREV/SANTE NON CADRES/ CADRES	1 648,75	1 328,67	320,08	24,09
437800 AUTRES ORGANISMES	28,95		28,95	
43860100 CH SOC S CP	2 528,20	4 088,00	-1 559,80	-38,16
43860300 ETAT FORMATION CONTINUE		71,19	-71,19	-100,00
43860400 ETAT TAXE APPRENTISSAGE		607,35	-607,35	-100,00
44200000 RETENUE SOURCE SALARIES		329,83	-329,83	-100,00
44210000 IMPOTS ET TAXES RECOUVRABLES SUR DES TIERS	272,00		272,00	
44551000 TVA A PAYER		4 287,00	-4 287,00	-100,00
44571900 TVA AUTOLIQUEE SUR SOUS TRAITANCE 20% COLLECTEE	1 855,90	3 139,00	-1 283,10	-40,88
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	4 451,80		4 451,80	

## - BILAN PASSIF DETAILLE -



2HD

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
44586100 TVA RRR A OBTENIR		5 365,80	-5 365,80	-100,00
44860100 ETAT TAXE CET A PAYER		130,00	-130,00	-100,00
Autres dettes	57 737,99	346 191,54	-288 453,55	-83,32
411 CLIENTS		346 191,54	-346 191,54	-100,00
46730000 H-INVEST	35 362,18		35 362,18	
46740000 SG FORMATION	22 375,81		22 375,81	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>595 781,38</b>	<b>450 779,50</b>	<b>145 001,88</b>	<b>32,17</b>
<b>TOTAL PASSIF GENERAL</b>	<b>836 772,43</b>	<b>923 430,12</b>	<b>-86 657,69</b>	<b>-9,38</b>

## - COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -



2HD

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises	1 005 194,12	1 247 019,73	-241 825,61	-19,39
70700000 VENTES DE MARCHANDISES 20%	19 338,20		19 338,20	
70701000 VENTES MEUBLES 10%	439 195,93	582 234,85	-143 038,92	-24,57
70702000 VENTES MEUBLES 20%	298 837,18	373 081,83	-74 244,65	-19,90
70721000 VENTES SANITAIRES 10%	23 769,53	26 943,92	-3 174,39	-11,78
70722000 VENTES SANITAIRES 20%	17 749,66	19 299,35	-1 549,69	-8,03
70730200 VENTES ELECTROMENAGER 20%	185 500,36	241 849,93	-56 349,57	-23,30
70780000 VENTES SANS TVA	1 924,09		1 924,09	
70790100 VENTES SUISSE	18 879,17	3 609,85	15 269,32	422,99
Production vendue - services	177 952,37	213 843,29	-35 890,92	-16,78
70400000 TRAVAUX DE POSE 10%	109 126,51		109 126,51	
70410000 POSE 20%	36 109,10		36 109,10	
70610100 PREST. POSE 10%		111 232,25	-111 232,25	-100,00
70610200 PREST. POSE 20%		43 454,31	-43 454,31	-100,00
70611400 PREST LIVRAISON 20%		48 963,67	-48 963,67	-100,00
70810000 PRODUITS ANNEXES 20%		10 193,06	-10 193,06	-100,00
70850000 PORTS & FRAIS FACTURE	32 716,76		32 716,76	
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 183 146,49</b>	<b>1 460 863,02</b>	<b>-277 716,53</b>	<b>-19,01</b>
Subventions d'exploitation		8 769,34	-8 769,34	-100,00
74000100 SUBVENTIONS PERSONNEL		5 663,00	-5 663,00	-100,00
74000200 ALLEGEMENTS AUBRY/FILLON		1 606,34	-1 606,34	-100,00
74000300 FONDS DE SOLIDARITE		1 500,00	-1 500,00	-100,00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		6 474,62	-6 474,62	-100,00
79100000 TRANSF. CH VEHICULES		5 408,00	-5 408,00	-100,00
79100100 TRANSF CH ASSURANCES		1 066,62	-1 066,62	-100,00
Autres produits	253,04		253,04	
75800000 PRODUITS DIV. GESTION	253,04		253,04	
<b>Total des produits d'exploitation I (1)</b>	<b>1 183 399,53</b>	<b>1 476 106,98</b>	<b>-292 707,45</b>	<b>-19,83</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	600 846,77	732 925,10	-132 078,33	-18,02
60700000 ACHATS MEUBLES	484 738,71	468 489,26	16 249,45	3,47
60720000 ACHATS SANITAIRES	30 686,98	33 187,91	-2 500,93	-7,54
60730000 ACHATS MENAGERS	139 419,06	199 978,96	-60 559,90	-30,28
60731000 ACHATS MENAGERS CE	3 107,00	5 180,97	-2 073,97	-40,03
60740000 ACHATS ACCESSOIRES	860,64		860,64	
60750000 FRAIS GARANTIE MOBALPA	1 183,06	14 705,33	-13 522,27	-91,95
60760000 ACHATS TAXE ECO-PARTICIPATION		11 382,67	-11 382,67	-100,00
60970000 RRR M/SES	-59 148,68		-59 148,68	

## - COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -



2HD

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
Variation de stock (marchandises)	38 956,66	-2 499,00	41 455,66	1 658,89
60370000 SI	38 956,66	78 888,00	-39 931,34	-50,62
60370100 SF		-81 387,00	81 387,00	100,00
Autres achats et charges externes (3)	376 136,73	369 024,68	7 112,05	1,93
60400000 ACHAT D'ETUDE ET PRESTATION SERVICE	14 350,00		14 350,00	
60410000 POSE SOUS TRAITANCE 20%	8 835,45		8 835,45	
60420000 POSE SOUS TRAITANCE AUTO-LIQUIDEE	111 956,18		111 956,18	
60611000 FOURNITURES ELECTRICITE	7 190,07	7 196,95	-6,88	-0,10
60614000 CARBURANT 208 VU		134,60	-134,60	-100,00
60614200 CARBURANT DANIEL H VT	43,50	1 961,68	-1 918,18	-97,78
60615000 GO RENAULT TRAFIC VU		266,83	-266,83	-100,00
60630000 FOURN.ENTRET. PETIT EQUIP	1 533,06	1 301,88	231,18	17,76
60640000 FOURNIT. ADMINISTRATIVES	1 639,94	744,59	895,35	120,25
609400 RRR OBTENUS ETUDES ET PRESTA SERV	-1 167,25		-1 167,25	
61110000 SOUS TRAITANT POSE AUTOLIQUI.		139 159,22	-139 159,22	-100,00
61111000 SOUS-TRAITANCE PAULIA		20 410,00	-20 410,00	-100,00
61120000 SOUS TRAITANCE RECRUTEMENT	6 500,00		6 500,00	
61220600 SOGELEASE DS7 CROSSBACK 20-23		24 692,31	-24 692,31	-100,00
61320000 LOCATIONS IMMOB SCI ST DIZIER	46 467,00	45 684,20	782,80	1,71
61340000 LOCATION TPE	228,00		228,00	
61341100 LOC COPIEUR DYCTAL 01/19-12/21	960,00	960,00		
61360000 LOCATION CANAL MUSIC	318,68		318,68	
61400000 CHARGES LOC SCI ST DIZIER	2 000,00	1 800,00	200,00	11,11
61500000 ENTRETIEN CONSTRUCTION		358,92	-358,92	-100,00
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	696,88		696,88	
61550200 ENTRETIEN VEH DANIEL H		5 341,13	-5 341,13	-100,00
61551000 ENTRETIEN RENAULT TRAFIC		588,04	-588,04	-100,00
61551800 ENTRETIEN VEHICULE 208	3 238,07	1 487,81	1 750,26	117,64
61552000 ENTRETIEN VEHICULE 308	30,00		30,00	
61553000 MAINTENANCE LOGICIEL		2 300,00	-2 300,00	-100,00
61555000 MAINTENANCE COPIEUR	1 637,03	1 030,14	606,89	58,91
61560000 MAINTENANCE	312,38		312,38	
61570000 ENTR INST CLIMATIQUE		812,92	-812,92	-100,00
61580000 ENT LOCAUX	603,60	1 102,71	-499,11	-45,26
61590000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	540,00	843,99	-303,99	-36,02
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	6 101,28	6 937,57	-836,29	-12,05
61610000 ASS VEHICULES UTILITAIRES	2 575,80	3 045,41	-469,61	-15,42
61610100 ASS VEHICULES TOURISME		974,18	-974,18	-100,00
61800000 DOCUMENTATION TECHNIQUE		255,24	-255,24	-100,00
61850000 FRAIS COLLOQUES, SEMINAIRES, CONFERENCES	351,75		351,75	
62220000 COMMIS COURT.S/VENTES		4 243,00	-4 243,00	-100,00

## - COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -



2HD

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
622600 HONORAIRE COMPTABLE	9 600,06		9 600,06	
62260000 HONORAIRES	5 367,40	19 920,00	-14 552,60	-73,06
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	43,30	474,98	-431,68	-90,88
62300000 PUBLICITE	45 959,55	37 816,47	8 143,08	21,53
62340000 CADEAUX CLIENTS	650,00	1 466,67	-816,67	-55,68
62350000 DECORATIONS	304,17		304,17	
62380000 POURBOIRES DONS COURANTS		250,00	-250,00	-100,00
62410000 TRANSPORTS S/AC	122,23		122,23	
62420000 TRANSPORTS S/VENTES	23 270,00	24 741,25	-1 471,25	-5,95
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	44,84		44,84	
62510300 FRAIS DEPLACMT D.HIGELIN		419,27	-419,27	-100,00
62560000 MISSIONS	460,66		460,66	
62560500 MISSIONS 5.5%	81,50		81,50	
62561000 MISSIONS 10%	346,72		346,72	
62570000 RECEPTIONS	1 387,00	4 435,78	-3 048,78	-68,73
62600000 FRAIS POSTAUX	12,50	481,61	-469,11	-97,40
62625000 TELEPHONE PORTABLES	16,74	259,71	-242,97	-93,55
62650200 ARA TELECOM	2 790,56	2 957,57	-167,01	-5,65
62660000 ABONNEMENT TELESURVEILLANCE	913,50		913,50	
62750000 SERVICES BANCAIRES	680,28	1 099,54	-419,26	-38,13
62751000 COMMISSIONS S/CARTE BLEUE	459,66	518,51	-58,85	-11,35
62810000 COTISATIONS	684,64	550,00	134,64	24,48
628200 SG FORMATION	66 000,00		66 000,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	11 700,83	21 440,51	-9 739,68	-45,43
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	636,68	512,66	124,02	24,19
63330000 FORMATION CONTINUE (ORG.)	934,40	972,20	-37,80	-3,89
63511000 CET CFE+CVAE	3 295,00	3 530,00	-235,00	-6,66
63512000 TAXES FONCIERES	5 759,50	5 911,00	-151,50	-2,56
63514000 TAXE S/VEHICULES SOCIETES		20,00	-20,00	-100,00
63580000 TAXE ORDURES MENAGERES	366,25		366,25	
63780000 TAXES DIVERSES		81,65	-81,65	-100,00
63780300 TAXE ENSEIGNE	709,00	709,00		
63781000 URSSAF CSG DEDUCTIBLE		6 803,00	-6 803,00	-100,00
63782000 URSSAF CSG NON DEDUCTIBLE		2 901,00	-2 901,00	-100,00
Salaires et traitements	141 517,99	208 364,86	-66 846,87	-32,08
64100000 REMUNERATIONS PERS ADM		28 944,92	-28 944,92	-100,00
64100100 REMUNERATIONS COMMERCIAUX		78 504,36	-78 504,36	-100,00
64101200 REMUNERATIONS SOLLER		33 294,46	-33 294,46	-100,00
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	144 704,95		144 704,95	
64120000 CONGES PAYES N	8 679,16	11 866,12	-3 186,96	-26,86
64120100 CONGE PAYE N-1	-11 866,12	-7 823,50	-4 042,62	-51,67

## - COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -



2HD

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
64149900 PRISE EN CHG ACTIVITE PARTIELLE		-2 254,50	2 254,50	100,00
64400000 REMUNERATION DANIEL HIGELIN		60 500,00	-60 500,00	-100,00
64400100 AV.NATURE VEHICULE		5 333,00	-5 333,00	-100,00
Charges sociales	55 165,36	91 091,88	-35 926,52	-39,44
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	33 827,57	29 900,98	3 926,59	13,13
64510100 ALLEGEMENTS AUBRY/FILLON		1 606,34	-1 606,34	-100,00
64530000 RETRAITE CADRE AGIRC AG2R	7 929,75	7 925,51	4,24	0,05
64533000 AG2R PREVOYANCE N CADRES	1 467,36		1 467,36	
64534000 COMPL.SANTE SWISSLIFE NC	1 818,18	4 516,96	-2 698,78	-59,75
64540000 COTIS. AUX ASSEDIC		5 797,56	-5 797,56	-100,00
64580000 CH SOC CP N	2 528,20	4 115,63	-1 587,43	-38,57
64580100 CH SOC CP N-1	-4 088,00	-2 766,03	-1 321,97	-47,79
645810 COTISATIONS PARITARISME	28,95		28,95	
64600000 COTIS.SOC.PERS.EXPLOITANT	8 213,12		8 213,12	
64601000 URSSAF ALLOC		2 288,00	-2 288,00	-100,00
64602000 URSSAF MALADIE		5 738,00	-5 738,00	-100,00
64603000 URSSAF RETRAITE		12 859,00	-12 859,00	-100,00
64631000 RETRAITE AGIPI		8 955,00	-8 955,00	-100,00
64640000 MADELIN IJ		2 164,69	-2 164,69	-100,00
64640100 MADELIN SANTE	1 301,44	3 229,17	-1 927,73	-59,70
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	389,41	616,00	-226,59	-36,78
64800000 AUTRES FRAIS PERSONNEL	1 749,38	4 145,07	-2 395,69	-57,80
<b>DOTATION D'EXPLOITATION</b>				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements	11 888,05	13 483,21	-1 595,16	-11,83
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	11 888,05	13 483,21	-1 595,16	-11,83
Autres charges	5 239,95	485,41	4 754,54	979,49
65110000 REDEVANCES OSIRIS FOURNIER	4 358,34		4 358,34	
65160000 DROITS D'AUTEURS	877,60	485,41	392,19	80,80
65800000 CHARGES DIV.GEST.COUC	4,01		4,01	
<b>Total des charges d'exploitations II (2)</b>	<b>1 241 452,34</b>	<b>1 434 316,65</b>	<b>-192 864,31</b>	<b>-13,45</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-58 052,81</b>	<b>41 790,33</b>	<b>-99 843,14</b>	<b>-238,91</b>
<b>Opérations en commun</b>				
<b>Produits Financiers</b>				
Produits financiers de participations (5)	101,63		101,63	
761500 PRODUITS INTERETS C/C	101,63		101,63	
Autres intérêts et produits assimilés (5)	15 419,96	17 236,38	-1 816,42	-10,54
76500000 ESCOMPTE OBTENUS	14 008,69	13 418,54	590,15	4,40
76500100 ESCOMPTE OBTENUS INTRACO.	31,07	53,77	-22,70	-42,22
76800000 PRODUITS PARTS SOC	516,03	458,29	57,74	12,60

11 JAN. 2024

68061 MULHOUSE  
2HD

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -



du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
76800100 INTERETS COMPTE A TERME	864,17	3 305,78	-2 441,61	-73,86
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>15 521,59</b>	<b>17 236,38</b>	<b>-1 714,79</b>	<b>-9,95</b>
<b>Charges Financières</b>				
Intérêts et charges assimilées (6)	1 593,35	237,66	1 355,69	570,43
66116000 INT EMP SOG		237,66	-237,66	-100,00
661500 INTERETS C/C	1 248,42		1 248,42	
66160000 INTERETS BANCAIRES &	344,93		344,93	
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>1 593,35</b>	<b>237,66</b>	<b>1 355,69</b>	<b>570,43</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>13 928,24</b>	<b>16 998,72</b>	<b>-3 070,48</b>	<b>-18,06</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>-44 124,57</b>	<b>58 789,05</b>	<b>-102 913,62</b>	<b>-175,06</b>
<b>Produits Exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		32 570,94	-32 570,94	-100,00
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GESTION		32 570,94	-32 570,94	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		21 987,93	-21 987,93	-100,00
77520000 PRODUIT SUR CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF CORPORELS		21 987,93	-21 987,93	-100,00
<b>Total des produits Exceptionnels VI</b>		<b>54 558,87</b>	<b>-54 558,87</b>	<b>-100,00</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35,00	65,03	-30,03	-46,18
67120000 AMENDES	35,00		35,00	
67180000 AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION		65,03	-65,03	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		21 546,16	-21 546,16	-100,00
67520000 VALEUR NET COMPTABLE IMMOB CORPORELLES		21 546,16	-21 546,16	-100,00
<b>Total des charges exceptionnelles VII</b>	<b>35,00</b>	<b>21 611,19</b>	<b>-21 576,19</b>	<b>-99,84</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)</b>	<b>-35,00</b>	<b>32 947,68</b>	<b>-32 982,68</b>	<b>-100,11</b>
Impôts sur les bénéfices		22 508,00	-22 508,00	-100,00
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES		22 658,00	-22 658,00	-100,00
69510000 CREDIT D'IMPOT MECENAT		-150,00	150,00	100,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 198 921,12</b>	<b>1 547 902,23</b>	<b>-348 981,11</b>	<b>-22,55</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 243 080,69</b>	<b>1 478 673,50</b>	<b>-235 592,81</b>	<b>-15,93</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-44 159,57</b>	<b>69 228,73</b>	<b>-113 388,30</b>	<b>-163,79</b>

**H-INVEST 2**  
SARL au capital de 10 000 euros,  
immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 902 502 137,  
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM

## **TEXTE DES PROJETS DE RÉOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023**

### **RÉSOLUTION 1**

---

L'Assemblée générale, après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

### **RÉSOLUTION 2**

---

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 173 007,60 euros.

L'Assemblée générale décide tout d'abord d'apurer l'intégralité des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau », soit 1 990,28 euros.

Après apurement, le reliquat de résultat disponible ressort à 171 017,32 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter le reliquat de résultat, à hauteur de 1 000,00 euros, en dotation de l'intégralité de la réserve légale.

Suite à cette dotation, le reliquat de résultat disponible s'établit à 170 017,32 euros.

Enfin, l'Assemblée générale décide d'affecter le reliquat de résultat restant, soit 170 017,32 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 170 017,32 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

### **RÉSOLUTION 3**

---

L'Assemblée générale rappelle en tant que de besoin qu'aucune convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

### **RÉSOLUTION 4**

---

L'Assemblée générale ratifie l'absence de rémunération versée aux Co-gérants en contrepartie de l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé.

## RÉSOLUTION 5

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Il convient en premier lieu d'apurer l'intégralité des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau », soit 1 990,28 euros.

Après apurement le reliquat de résultat disponible ressort à 171 017,32 euros.

Il convient d'affecter le reliquat de résultat, à hauteur de 1 000,00 euros, en dotation de l'intégralité de la réserve légale.

Suite à cette dotation, le reliquat de résultat disponible s'établit à 170 017,32 euros.

Enfin, il est proposé d'affecter le reliquat de résultat restant, soit 170 017,32 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » présenterait alors un solde créditeur de 170 017,32 euros.

#### *Distributions antérieures de dividendes*

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

#### **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal

#### **Succursales de la société**

En application de l'article L232-1 du Code de commerce, il est rappelé que la société n'exploite aucune succursale en dehors de l'établissement principal.

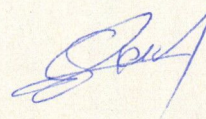
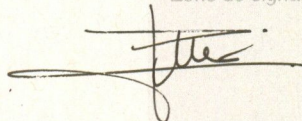
### **CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L223-19 DU CODE DE COMMERCE**

Aucune convention réglementée n'a été conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre décision.

**La Présidente de séance et les Co-gérants**

Zoné de signature



**H-INVEST 2**

SARL au capital de 10 000 euros,  
immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 902 502 137,  
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM

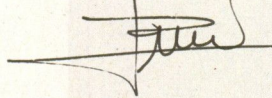
**RAPPORT SPÉCIAL DES CO-GÉRANTS  
SUR LES CONVENTIONS  
VISÉES PAR L'ARTICLE L223-19  
DU CODE DE COMMERCE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

En application des dispositions de l'article L223-19 du Code de commerce, il est rappelé qu'aucune convention réglementée visée par cet article n'a été souscrite ou poursuivie au titre de l'exercice écoulé.

**Les Co-gérants**

Zone de signature



**H-INVEST 2**  
SARL au capital de 10 000 euros,  
immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 902 502 137,  
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM

## POUVOIR

JE SOUSSIGNÉE (1)

**société SG FORMATION, représentée par Monsieur Sebastien GRAU,**  
dont le siège est situé : **1 PL ROBERT KIENZ 67750 SCHERWILLER**

Associée de la société H-INVEST 2, SARL au capital de 10 000 euros, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 902 502 137, dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM.

DONNE POUVOIR par la présente à (2)

Nom

Prénom(s)

Demeurant à

aux fins de me représenter à l'Assemblée générale ordinaire annuelle de notre Société qui se tiendra le **vendredi 30 juin 2023 à 17h00**, au siège social : **14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM**

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération des Co-gérants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

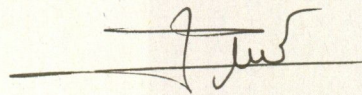
En conséquence, assister aux Assemblées, signer la feuille de présence et toutes autres pièces, prendre connaissance de tous documents et renseignements, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer le procès-verbal de la réunion et toutes pièces et plus généralement faire le nécessaire.

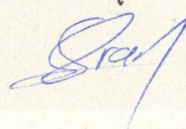
Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes Assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur les mêmes questions en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

Fait à *Sturml.*  
Le *26.06.2023*

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « **bon pour pouvoir** »

Zone de signature



*Bon pour pouvoir*  


(1) Le signataire du pouvoir indiquera très exactement, à la suite, son nom (en majuscule), ses prénoms et son adresse. Si ces indications figurent déjà sur la formule, le signataire les vérifiera et, éventuellement, les rectifiera.

(2) Les pouvoirs adressés sans désignation d'un mandataire sont comptés comme exprimant un vote favorable aux seules résolutions présentées ou soutenues par le Conseil d'administration, et défavorable à l'adoption des autres projets de résolutions

*SG*  
*KG*

**H-INVEST 2**

SARL au capital de 10.000 euros,  
immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 902 502 137,  
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM

**Monsieur Lucas BENSOUSSAN**  
*PERSONNEL*

9, AVENUE DE LA PAIX  
67000 STRASBOURG

Le 15 juin 2023,

**Lettre simple**

Cher Monsieur

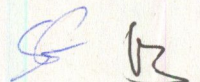
Nous vous informons de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de notre Société qui se tiendra le **vendredi 30 juin 2023 à 17h00**, au siège social : **14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM**.

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération des Co-gérants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

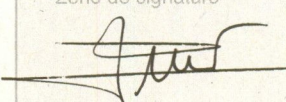

**Les Co-gérants**



**H-INVEST 2**

SARL au capital de 10 000 euros,  
immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 902 502 137,  
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM

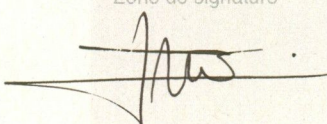
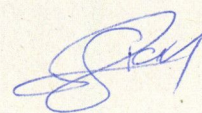
## FEUILLE DE PRÉSENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Associé	Nombre de parts sociales – Nue-propiété	Nombre de parts sociales – Usufruit	Nombre de parts sociales – Pleine propriété	Nombre de voix	Mandataire	Signature (Associé un ou mandataire habilité)
<b>SASU HEPTAGONE</b> 9 AV DE LA PAIX SIMONE VEIL 67000 STRASBOURG	0	0	500	500	Monsieur Lucas BENSOUSSAN	Zone de signature 
<b>EURL SG FORMATION</b> 1 PL ROBERT KIENTZ 67750 SCHERWILLER	0	0	500	500	Monsieur Sebastien GRAU	Zone de signature 

La présente feuille de présence, totalisant 1000 des voix, a été arrêtée et certifiée exacte par la Présidente de séance.

**La Présidente de séance**

Zone de signature

# DOSSIER DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Vous trouverez ci-après les documents complémentaires pour la convocation de l'Assemblée générale ordinaire annuelle, à savoir :

- Lettres de convocation des associés et modèle de pouvoir ;

Il conviendra de joindre à ces documents :

- Les comptes annuels (bilan et compte de résultat) ;
- L'inventaire ;
- Le rapport de gestion ;
- Le texte des projets de résolutions ;
- Ordre du jour.

Ces documents ont été établis à partir des éléments que vous avez renseignés (adresse, délais de préavis et modalités d'envoi notamment).

Ils doivent être adressés dans le délai prévu de préavis (au plus tard le jeudi 15 juin 2023).



## H-INVEST 2

SARL au capital de 10 000 euros,  
immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 902 502 137,  
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM

**Société HEPTAGONE**  
**Monsieur Lucas BENSOUSSAN**  
PERSONNEL

9 AVENUE DE LA PAIX  
67000 STRASBOURG

Le 15 juin 2023,

### **Lettre recommandée avec demande d'avis de réception**

Cher Associé

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée générale ordinaire annuelle de notre Société se réunira le **vendredi 30 juin 2023 à 17h00**, au siège social : **14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM**.

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération des Co-gérants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

En application des dispositions légales et statutaires, vous trouverez ci-joint :

- le rapport de gestion
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le texte des résolutions proposées.

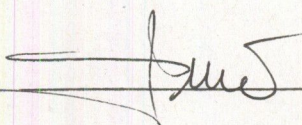
Conformément aux dispositions du Code de commerce, ces mêmes documents sont tenus à votre disposition au siège social avec l'inventaire.

Vous avez la faculté de poser par écrit toutes questions auxquelles il sera répondu au cours de l'Assemblée générale ordinaire annuelle.

Pour le cas où vous ne pourriez assister à cette réunion, vous trouverez sous ce pli une formule de procuration à remettre dûment signée à la personne à laquelle vous donnerez mandat de vous représenter.

En espérant que vous pourrez assister à cette réunion, nous vous prions d'agréer, Cher Associé, l'expression de nos meilleures salutations.

**Les Co-gérants**



**H-INVEST 2**

SARL au capital de 10 000 euros,  
immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 902 502 137,  
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM

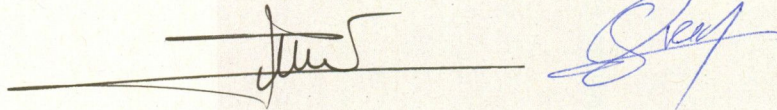
**RAPPORT SPÉCIAL DES CO-GÉRANTS  
SUR LES CONVENTIONS  
VISÉES PAR L'ARTICLE L223-19  
DU CODE DE COMMERCE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

En application des dispositions de l'article L223-19 du Code de commerce, il est rappelé qu'aucune convention réglementée visée par cet article n'a été souscrite ou poursuivie au titre de l'exercice écoulé.

**Les Co-gérants**

Zone de signature



**H-INVEST 2**  
SARL au capital de 10 000 euros,  
immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 902 502 137,  
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023**

L'an 2023,  
le 30 juin,  
à 17 heures,

Au siège social, 14 RUE JEAN MONNET 68270 WITTENHEIM

Les associés de la société H-INVEST 2, SARL au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation des Co-gérants.

Il a été établi une feuille de présence émarginée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présentes :

- Société HEPTAGONE, représentée par Monsieur Lucas BENSOUSSAN, propriétaire de 500 parts sociales
- Société SG FORMATION, représentée par Monsieur Sebastien GRAU, propriétaire de 500 parts sociales

seules associées et représentant ainsi la totalité des 1 000 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

En présence de :

- Monsieur Lucas BENSOUSSAN
- Monsieur Sebastien GRAU

Co-gérants de la société.

L'Assemblée est présidée par la société HEPTAGONE, représentée par Monsieur Lucas BENSOUSSAN.

La Présidente ainsi désignée met à la disposition des associées :

- le rapport de gestion,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis la Présidente déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associées de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération des Co-gérants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par les Co-gérants de leur rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, la Présidente de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

### RÉSOLUTION 1

L'Assemblée générale, après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

#### VOTE (EN MATIÈRE ORDINAIRE)

Pour	voix	Contre	voix	Abstention	voix
------	------	--------	------	------------	------

Cette résolution, mise aux voix, est : adoptée à l'unanimité / adoptée / rejetée (rayez les mentions inutiles)

### RÉSOLUTION 2

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 173 007,60 euros.

L'Assemblée générale décide tout d'abord d'apurer l'intégralité des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau », soit 1 990,28 euros.

Après apurement, le reliquat de résultat disponible ressort à 171 017,32 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter le reliquat de résultat, à hauteur de 1 000,00 euros, en dotation de l'intégralité de la réserve légale.

Suite à cette dotation, le reliquat de résultat disponible s'établit à 170 017,32 euros.

Enfin, l'Assemblée générale décide d'affecter le reliquat de résultat restant, soit 170 017,32 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 170 017,32 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

#### VOTE (EN MATIÈRE ORDINAIRE)

Pour                      voix                      Contre                      voix                      Abstention                      voix

Cette résolution, mise aux voix, est : adoptée à l'unanimité / adoptée / rejetée (rayez les mentions inutiles)

### RÉSOLUTION 3

L'Assemblée générale rappelle en tant que de besoin qu'aucune convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

### RÉSOLUTION 4

L'Assemblée générale ratifie l'absence de rémunération versée aux Co-gérants en contrepartie de l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé.

#### VOTE (EN MATIÈRE ORDINAIRE)

Pour                      voix                      Contre                      voix                      Abstention                      voix

Cette résolution, mise aux voix, est : adoptée à l'unanimité / adoptée / rejetée (rayez les mentions inutiles)

### RÉSOLUTION 5

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

#### VOTE (EN MATIÈRE ORDINAIRE)

Pour                      voix                      Contre                      voix                      Abstention                      voix

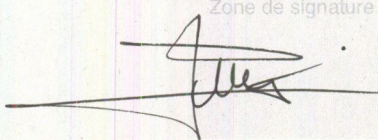
Cette résolution, mise aux voix, est : adoptée à l'unanimité / adoptée / rejetée (rayez les mentions inutiles)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente de séance et les Co-gérants.

**La Présidente de séance et les Co-gérants**

Zone de signature

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L.', with a horizontal line drawn through the middle of the letters.A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. L.', written in a cursive style.

